



COMPTE-RENDU COMMISSION ACCESSIBILITÉ Mercredi 3 mai 2017

Personnes présentes :

Yannig ROBIN ; Marcel LE DALL ; Marie-Pierre CABON ; Pierre APPRIOU ; Alain ROMÉY ; Lydie GOURLAY ; Francis TALEC (Surd'Iroise) ; Roger LAIR (APF) ; Pierre KERAUDREN (APF) ; Alexia CORNIC (Histoire de voir un peu) ; Maurice BOSSARD (Club des 3 clochers - Génération Mouvement) ; Stéphane LAURANS ; Martine PERROT

Absents excusés :

Stéphanie NOGUEIRA (UCAP)

Accessibilité auditive – Sujet évoqué par Francis TALEC (Surd'Iroise)

- ✓ Dans les églises du bourg et de Lilia, les travaux d'installation des boucles magnétiques ont bien été réalisés par les services techniques municipaux. Le 12/04, l'entreprise chargée de la mise en place de l'amplificateur a constaté qu'il y avait un problème avec les sonorisations existantes (signal trop faible à la sortie des tables de mixage). La sonorisation est à la charge des paroisses et l'entreprise est prête à faire devis. Un cas similaire avait été rencontré à Lannilis (coût : environ 700 €). Stéphane LAURANS va se rapprocher de l'entreprise. Il faudra aussi communiquer lorsque les boucles seront opérationnelles.
- ✓ Francis TALEC évoque le cas de la salle du conseil communautaire où les travaux de rénovation, avec structure magnétique, déforment la sonorisation. Il en est de même pour la rénovation de la salle Lapoutroie à Lannilis (boucle magnétique installée derrière la structure métallique) et pour l'auditorium des Capucins. Il est donc important de bien travailler en amont, avec un acousticien, pour éviter les erreurs.
- ✓ Concernant les alarmes lumineuses en tout lieu isolé recevant du public, il est précisé que ce n'est une obligation que pour les bâtiments neufs, pas pour l'ensemble des bâtiments concernés par l'Ad'AP. Cela a toutefois été installé au musée des goémoniers dans le cadre de sa labellisation.
- ✓ La sonorisation de la salle des associations est prévue en 2017 et il est prévu de revoir celle de l'Armorica en 2018 : Francis TALEC souhaiterait que soit privilégiée l'Armorica.
- ✓ Quelque chose est-il fait pour les malentendants à l'EHPAD de Plouguerneau → le Maire invite Surd'Iroise à contacter à ce sujet la direction commune des 4 EHPAD du secteur.

Bilan de la visite de Binic

- ✓ Monsieur le Maire trouve intéressante la coopération entre services techniques, élus, personnes handicapées, commerçants et population. Un certain nombre de réalisations sont faisables à peu de frais. Cela constitue une vraie plus-value pour Binic qui présente les actions qu'elle mène.
- ✓ Francis TALEC précise que les personnes malentendantes venues à Binic étaient très contentes de la visite.
- ✓ Pierre KERAUDREN souligne le fait que l'état d'esprit de la mairie de Binic est très intéressant. Le Maire dit que tout ce qui est fait pour les PMR est utile pour tous. Il y a une véritable volonté politique pour réaliser les aménagements nécessaires, sans « traîner les pieds ». Une sensibilisation est faite dans les écoles et une veille est faite lors des dépôts des permis de construire.
- ✓ Lydie GOURLAY souhaite savoir s'il y a eu une sensibilisation du personnel communal. Y a-t-il quelque chose d'envisagé à la mairie de Plouguerneau, comme par exemple l'apprentissage de la langue des signes ? → Rien n'est prévu pour l'instant. Francis TALEC indique d'autre part qu'il n'est pas forcément pertinent pour les agents d'accueil d'apprendre la langue des signes.

Agenda d'Accessibilité Programmée

- ✓ Voté par délibération du 22 juin 2016 et approuvé par arrêté préfectoral du 12 décembre 2016, il programme les travaux de mise en accessibilité des 32 établissements recevant du public (ERP) et des 7 installations ouvertes au public (IOP) communaux pour la période 2017-2022.
- ✓ Quelques travaux réalisés jusqu'à présent :
 - Mise aux normes des sanitaires (écoles publiques, crèche, maison de la mer, salle de tennis, salle des associations) ;
 - Création de sanitaires accessibles et d'une rampe d'accès à l'ancienne mairie de Lilia ;
 - Mise en accessibilité de la garderie/CLSH et de la salle Owen Morvan ;
 - Installation de bandes contrastées sur les portes et parois vitrées.
- ✓ Quelques travaux programmés pour 2017 :
 - Installation des boucles magnétiques des églises de Lilia et du bourg de Plouguerneau ;
 - Réaménagement des sanitaires du foyer des jeunes ;
 - Finalisation des aménagements de l'écomusée des goémoniers, de la maison des sources et de la salle de tennis ;
 - Travaux de mise en accessibilité de la mairie ;
 - Installation de sanitaires accessibles au bourg de Lilia.
- ✓ Lydie GOURLAY regrette qu'un bâtiment ne soit pas mis entièrement en accessibilité avant de commencer les travaux ailleurs → cela est lié aux achats groupés de matériel réalisés par la commune, ce qui permet d'obtenir des tarifs plus intéressants.
- ✓ Alain ROMÉY souhaite savoir si les travaux prévus à l'école St Jo sont à la charge de la commune ou de l'école → la banque d'accueil, aménagement spécifique, est à la charge de l'école.

Projet de mise en accessibilité de la mairie

- ✓ Le maître d'œuvre (Serge QUEMERE, architecte) a été choisi pour les travaux d'accessibilité de la mairie : mise en place d'un ascenseur permettant d'accéder à la salle des cérémonies et de sanitaires accessibles au rez-de-chaussée.
- ✓ L'autorisation de travaux est en cours d'instruction.
- ✓ L'ascenseur est bien prévu pour les fauteuils roulants. C'est important notamment dans le cadre des mariages.
- ✓ Roger LAIR demande que les horaires d'ouverture de la mairie soient écrits en plus grand sur la porte de la mairie.

Sanitaires

- ✓ Roger LAIR indique que dans les sanitaires rue de Tremenac'h, il manque une barre d'appui et le bouton poussoir est trop enfoncé. Dans les sanitaires de St Cava, la chaînette mise en place pour tenir la porte a cassé avec le vent → Stéphane LAURANS précise qu'il faudra sans doute pivoter les sanitaires pour éviter ce problème.
- ✓ Des sanitaire PMR sont prévus au bourg de Lilia, sur le parking de l'église (il y avait des urinoirs à cet endroit auparavant).

Aménagement d'un trottoir rue d'Armorique

- ✓ Il permettra notamment d'améliorer et de sécuriser le cheminement entre le bourg de Plouguerneau et l'Armorica, la médiathèque, l'école du Petit Prince...
- ✓ Les travaux devraient être terminés pour la fin mai. Des bancs seront installés. Il n'est pas prévu de panneaux ni de potelets pouvant gêner la circulation piétonne sur le trottoir. Le poteau sur lequel est posé la plaque de rue va être enlevé (une plaque de rue existe sur le mur).
- ✓ Alain Romey se demande s'il était nécessaire de mettre des jardinières, lesquelles diminuent la largeur et nécessiteront de l'entretien → ? Diminue largeur. Entretien ? → Stéphane LAURANS précise que seront privilégiés des plants ne nécessitant que peu d'entretien, comme du sedum. En pied de mur, zone où poussent facilement les « mauvaises herbes », les jardinières permettront de mieux gérer l'entretien ; côté rue, elles éviteront le stationnement des véhicules.

Bourg de Plouguerneau

- ✓ La place PMR face au monument aux morts n'est pas aux normes et parfois gens se garent trop près du véhicule.
- ✓ Le bourg va être aménagé en zone 20. Les places de stationnement seront redéfinies, potelets et barrières seront progressivement enlevés. Il faudra ensuite de la répression contre les incivilités de la part de la police municipale (pédagogie mais aussi verbalisation).
- ✓ Pierre Keraudren indique qu'il faut penser que derrière un véhicule PMR, il y a souvent une rampe qui déborde de 2m. Or les places de stationnement ne sont pas assez longues et on se retrouve sur la route... Toutefois, celle qui est place de l'Europe, près de l'office de tourisme, est pratique car personne ne peut se garer derrière. Devant la mairie, la place PMR existante pourrait permettre la sortie de la rampe.
- ✓ Dans l'ancien logement de la congrégation, place de l'Europe, 6 logement locatifs sociaux vont être aménagés par Finistère Habitat, dont 3 en rez-de-chaussée avec des aménagements adaptés pour les seniors et les PMR. Le Maire invite Surd'Iroise à contacter Finistère Habitat. En ce qui concerne l'ADMR, dont les locaux sont actuellement dans ce bâtiment, un nouveau local est à trouver pour maintenir dans le bourg son activité qui concerne toutes les générations et fonctionne bien.

Diagnostic accessibilité au bourg de Plouguerneau réalisé par l'IPIDV

- ✓ L'IPIDV (Initiatives pour l'inclusion des déficients visuels) a réalisé fin 2016 un diagnostic accessibilité du centre-bourg. De nombreuses préconisations ont été faites. Elles ne sont pas chiffrées mais la plupart d'entre elles ont un coût peu élevé et sont faciles à mettre en œuvre.
- ✓ Alain ROMÉY souhaite avoir des précisions complémentaires concernant le rapport hauteur de potelet et diamètre d'embase → Le principe est le suivant : plus un potelet est bas, plus il doit être large (*voir document joint au présent compte-rendu*).
- ✓ Alexia CORNIC souhaite savoir ce qui est prévu suite aux préconisations du rapport → dans un premier temps, les candélabres et potelets vont être contrastés et les côtés des marches débordant sur le trottoir vont être peints (après accord des propriétaires). Une attention sera portée aux couleurs employées pour garantir un bon contraste de jour comme de nuit.

Commerces

- ✓ Plusieurs commerçants ont déposé des dossiers pour la mise en accessibilité de leur établissement.
- ✓ Roger LAIR souligne qu'il faut encourager les commerces à prévoir des rampes amovibles, aménagements qui bénéficient à tous
- ✓ Lydie GOURLAY précise qu'à Concarneau, dans vieille ville, une rampe amovible est installée devant chaque commerce
- ✓ Pierre KERAUDREN indique qu'à Lesneven, devant certains commerces, la largeur de trottoir laissée libre devant la rampe n'est pas suffisamment large pour permettre à un fauteuil d'aller dessus.

Acquisition d'un Tiralo

- ✓ La commune a acquis un Tiralo au prix de 1828,26 € TTC.
- ✓ Pour la mise à disposition de ce matériel, une organisation est prévue avec le club nautique (une convention à venir avec le club nautique inclut la gestion du Tiralo).
- ✓ Le Tiralo pourra être utilisé sur la petite plage, près de la maison de la mer.
- ✓ La formulation des jours et heures de mise à disposition du Tiralo va être revue pour plus de clarté.

Divers

- ✓ Roger LAIR indique que la cabane « vedettes des abers » est installée sur la seule place PMR du Kastell Ac'h. Francis TALEC demande si elle ne pourrait pas être mise le long de la barrière.
- ✓ Une réflexion est en cours sur l'aménagement du front de mer à Kervenni.
- ✓ Une focale accessibilité est prévue lors du conseil municipal du 18 mai.
- ✓ La commission accessibilité se réunit au moins 2 fois par an, mais il ne faut surtout pas hésiter à informer la mairie quand il y a des interrogations ou des remarques.